



Outbaas II

médiation

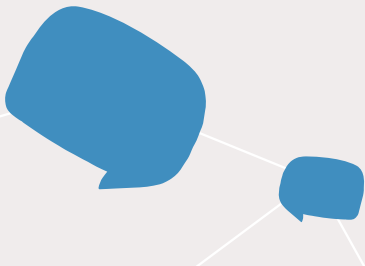
02

EXPOSEZ LES FAITS

Au cours de la conversation, décrivez la situation et ce qui vous a perturbé.

Tenez-vous en aux faits.

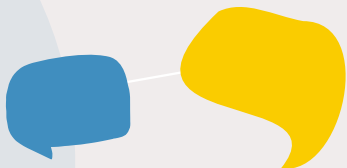
Évitez tout jugement ou opinion.

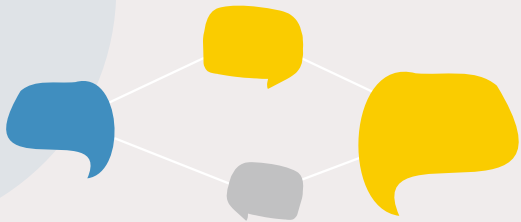


03

DÉCRIVEZ LES RÉPERCUSSIONS

Décrivez les répercussions du comportement en question sur vous.
Ne faites ni reproches ni de suppositions.
Employez la première personne du singulier « je »..





EXPLIQUEZ VOS RAISONS

Expliquez pourquoi vous abordez le sujet.
Accordez « le bénéfice du doute » :
l'autre personne n'est peut-être pas
consciente des répercussions de son
comportement sur vous.



PAVEZ-VOUS UN SOUCI OU UNE QUESTION?

Le Bureau de l'Ombudsman est là pour vous aider à résoudre un large éventail de préoccupations liées au travail.

NOS SERVICES SONT

INDÉPENDANTS

NEUTRES

CONFIDENTIELS

INFORMELS
